

Conférence de presse conjointe de MM. Jacques Chirac, Président de la République, Lionel Jospin, Premier ministre et Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères, sur le bilan du Conseil européen, l'élargissement de l'Union, la création du Conseil de l'Euro, le retard à l'adhésion de la Turquie et sur la position européenne sur le Proche-Orient, Luxembourg le 13 décembre 1997.

LE PRESIDENT - Mesdames, Messieurs, cette réunion du Conseil avait tout de même quelque chose d'un peu émouvant, notamment au déjeuner, puisque l'unification de l'Europe a fait un pas important supplémentaire avec le nouvel élargissement qui a été décidé, au bénéfice -dans des conditions qui vont s'étaler dans le temps, naturellement- de dix pays plus Chypre et avant, je l'espère, que le reste de l'Europe puisse nous rejoindre et nous permettre de former ainsi une vraie famille, un continent uni, seul en mesure d'assurer la paix qui nous a fait tant défaut pendant des siècles.

Le Conseil a donc décidé cet élargissement, je dirais, dans de bonnes conditions, dans la mesure où l'on pouvait s'interroger, et certains s'étaient interrogés, sur le point de savoir si l'on devait traiter les dix pays plus Chypre de la même façon, sur un pied d'égalité ou, au contraire, si l'on devait considérer qu'il y avait deux catégories, ceux qui s'engageaient dans l'élargissement et ceux dont on reportait l'examen de l'élargissement à une décision ultérieure.

Je crois que le Conseil a pris la décision sage, celle de mettre tout le monde sur un pied d'égalité, c'est-à-dire de donner à tous exactement la même chance et de ne pas faire de choix parmi les pays candidats, si ce n'est, naturellement, que ceux qui sont les plus en mesure de remplir les critères nécessaires engageront leur conférence intergouvernementale d'adhésion en premier mais les autres ont la même vocation, la décision d'adhésion s'applique pour eux comme pour les autres, et le cas échéant d'ailleurs, ils pourront dépasser, si leurs réformes sont rapides, tel ou tel de ceux qui figuraient dans la première vague.

Ceci, se fait dans de bonnes conditions. La France avait insisté sur une ou deux conditions qui ont été, je crois, heureusement retenues. D'abord la réaffirmation, ce n'est pas nouveau, qu'il y avait un préalable : avant les premières prochaines adhésions, il devra y avoir eu une réforme institutionnelle. Donc, cela a été confirmé. Pour tout dire, on l'avait déjà dit à Amsterdam. Cela a été confirmé de façon peut-être un peu plus claire.

Deuxièmement, on a fixé les principes concernant la méthode de travail pour élaborer le nouveau cadre financier. Pour dire la vérité, nous aurions, nous, préféré qu'on aille un peu plus dans le détail, qu'on soit un peu plus précis. Mais d'autres et, notamment nos voisins espagnols, avaient des raisons à faire valoir pour que l'on prenne le temps de la réflexion et c'est donc ce qui a été décidé.

En revanche, il y avait un point sur lequel nous ne pouvions pas négocier et qui a été obtenu par

...révisions, il y avait en fait un regard sur nos positions pas négatives et qui a été obtenu par nous, et qui concerne l'agriculture, d'une part avec la réaffirmation de la ligne directrice agricole et avec l'affirmation de l'existence d'un modèle européen de l'agriculture, c'est-à-dire un modèle européen de l'exploitation agricole.

Enfin, un point sur lequel, pour des raisons de clarté, nous étions très fermes, qui était la double programmation. Simplement, le fait de savoir ce que coûtent les dépenses à quinze, ce que coûtent les dépenses d'élargissement. C'est pour mieux comprendre nos dépenses. Voilà ce qui a été décidé.

Deuxième décision importante, mais le Premier Ministre qui a suivi cette affaire de très près la développera mieux que moi, c'est ce fameux Conseil de l'Euro, auquel nous tenions beaucoup et qui a fait l'objet, c'est vrai, d'une discussion difficile, puisque certains de nos partenaires et, notamment les Britanniques, le contestaient. Le Premier Ministre l'indiquera.

Je dirai que j'ai un petit regret, au sujet de la Turquie, pour laquelle nous n'avons pas pu, compte tenu d'une opposition tout à fait compréhensible de nos amis grecs, faire les ouvertures que j'aurais souhaitées pour ma part. J'espère que la discussion continuera.

Enfin, deux points que je tiens à souligner. D'une part l'Europe a obtenu un très grand succès il y a quelques jours à Kyoto. Je suis d'ailleurs frappé de voir que cela n'avait pas été souligné -je ne parle pas de la presse- suffisamment au niveau de l'institution européenne. Car cela prouvait que, quelles que soient les oppositions -dans le cas particulier l'opposition américaine, qui n'était pas négligeable- quand l'Europe est unie et déterminée, elle gagne. C'est un point à souligner.

Deuxièmement, à la suite de la Conférence d'Abidjan à laquelle j'avais assisté il y a quelques jours et, en accord naturellement avec le Ministre chargé de la Santé publique et le gouvernement, j'avais proposé la création d'un Fonds de Solidarité Thérapeutique pour le sida, c'est-à-dire pour qu'il n'y ait pas deux catégories de malades, ceux qui bénéficient des traitements modernes et onéreux et ceux qui n'en bénéficient pas dans les pays pauvres. J'ai donc saisi le Conseil et nous avons décidé que la Commission nous ferait une proposition de création de Fonds de Solidarité Thérapeutique pour lequel, d'ailleurs, nous saisirons aussi à Birmingham, lors de sa prochaine réunion, le G7.

Voilà, mais il faut que le M. Premier Ministre vous dise un mot du Conseil de l'Europe, partie importante de notre Conseil d'aujourd'hui.

LE PREMIER MINISTRE - Mesdames, Messieurs, sur le sens même de ce Conseil et son importance, je prolongerai simplement, très brièvement, les réflexions du Président de la République.

Nous interrogeons parfois nos concitoyens, aussi vous-même sur le fait de savoir si l'Europe garde un dessein, une ambition, un projet, je crois que dans un Conseil où elle a d'une part continué à avancer en direction de la monnaie unique, l'idée de se doter d'une monnaie commune et dans un Conseil où elle a ouvert la démarche qui va conduire à l'élargissement, c'est-à-dire à la fin de la coupure de l'Europe, on peut vraiment dire que ce Conseil a été le Conseil de deux événements très importants. On voit que nous sommes encore capables de dépasser les discussions techniques ou la confrontation de nos intérêts nationaux.

Sur les questions qui touchent à l'économie et notamment cette question du Conseil de l'Euro£ depuis le sommet d'Amsterdam prolongeant des efforts déjà conduits antérieurement par notre pays, nous avons demandé, nous Français, deux choses : d'une part, que l'Europe accorde plus d'importance aux problèmes de l'emploi, la voie de la hiérarchie de ces objectifs de politique économique et c'est ce que nous avons obtenu par le sommet précédent de Luxembourg, qui nous a fait déjà nous retrouver, ici, et d'autre part, nous avons souhaité que dans la perspective de l'Euro, mais aussi dans la lutte contre le chômage, nous soyons capables de coordonner davantage nos politiques économiques. Ce renforcement de la coordination économique, nous l'avons obtenu de deux façons : d'une part par le renforcement de la coopération entre les pays membres au sein de l'Ecofin, c'est la mise en oeuvre de l'article 103, de l'article 109 du traité et d'autre part par la création de ce Conseil de l'Euro. A ce propos, ce que nous avons voulu dire tout simplement, c'est que les pays qui partageraient désormais une même monnaie -que l'on appelle les "pays in"- avaient absolument besoin de se réunir ensemble pour parler des

problèmes, des conséquences, des implications, parfois même des ajustements qui imposeraient nécessairement le fait d'avoir une monnaie commune. Nous le trouvions souhaitable, il a fallu d'abord convaincre nos partenaires "in", c'est-à-dire ceux qui avaient décidé de créer une monnaie unique, nous l'avons fait. Nous avons dû répondre aux préoccupations de ceux qui ne faisaient pas dès maintenant ce choix, même si plusieurs déclaraient que leur intention était de rejoindre la monnaie unique dans quelques années. Nous avons pu comprendre ces "pays out", donc ceux qui craignent d'être marginalisés et nous y avons répondu.

Au bout du compte, ce que nous avons décidé est que les "pays in" qui auront en commun une monnaie unique peuvent se réunir, lorsqu'ils le décident, pour discuter de questions spécifiques liées à la question même de cette monnaie. D'autre part, les "pays out", s'ils estiment que certaines questions sont d'intérêt commun, pourront naturellement obtenir que nous en discutions à Quinze. Ils seront, d'ailleurs, pour cela préalablement informés des ordres du jour et des thèmes de discussions qui auront lieu entre les "in".

Voilà comment les choses ont été conclues et je pense que c'est un pas en avant que nous avons opéré, là aussi, par ce Conseil de l'Euro, dans le sens d'une meilleure coordination de nos politiques économiques.

QUESTION - Deux petites questions, Monsieur le Président. Sur la Turquie, vous avez regretté le manque d'audace peut-être du Conseil. Quelles mesures d'ouverture -je crois que c'est le mot que vous avez employé- auriez-vous souhaitées à cet égard ? Ne craignez-vous pas que la tiédeur des résolutions du Conseil sur ce sujet, ne complique à la fois la situation intérieure en Turquie et le règlement possible de Chypre ?

Et deuxièmement, il y a un an, en Pologne, vous promettiez ou précisiez aux Polonais qu'ils seraient dans l'Union européenne en l'an 2000, est-ce qu'aujourd'hui, après toutes ces discussions, vous avez un calendrier plus précis en tête ?

LE PRESIDENT - Sur la Turquie, nous savons bien qu'il est de l'intérêt de la Turquie, pour avancer vers la démocratie et vers le développement et éviter les dérives intégristes éventuelles, que ce pays soit arrimé à l'Europe. Même s'il ne remplit pas aujourd'hui, à l'évidence, les conditions nécessaires pour entrer dans l'Union européenne. Bien entendu ces conditions d'entrée sont les mêmes pour tous les pays. Nous souhaitons continuer un dialogue très cordial avec ce grand pays, ce grand peuple, de façon -je le répète- à ce que nos liens soient les plus étroits, ce qui est l'intérêt des deux parties. Pour ne rien vous cacher, il y a une analyse commune de quatorze pays au sein de l'Union qui sont tout à fait sur la même ligne à ce sujet, et il y a eu une opposition de nos amis Grecs, que l'on peut comprendre, mais que, néanmoins, j'ai regrettée.

Sur la date de l'entrée de la Pologne, nous sommes tout à fait incapables d'en parler précisément. C'est vrai que le Chancelier Kohl et moi-même, je le dis parce que c'est chronologiquement ce qui s'est passé, avons évoqué l'un et l'autre, à Varsovie, la possibilité, notre souhait, de voir la Pologne entrer pour l'an 2000. Peut-être avons-nous été optimistes. C'est vrai. Mais tout sera fait de part et d'autre pour que la Pologne puisse nous rejoindre le plus rapidement possible.

QUESTION - Monsieur le Président - Monsieur Jospin j'aurai aussi une question pour vous -. Monsieur le Président, concernant le paquet financier, ce que vous avez dit tout à l'heure signifie-t-il que le plafond des ressources a été supprimé dans le communiqué final, et concernant la ligne directrice agricole, l'état du texte ce matin était peu satisfaisant, y a-t-il eu une amélioration ?

Monsieur Jospin, que seraient les ajustements dont vous parlez au sein du Conseil de l'Euro et qui pourraient être débattus ? Quels types d'exemple, Monsieur le Premier Ministre ? Est-ce qu'on peut imaginer que le débat sur les 35 heures qui peut avoir des implications budgétaires ou fiscales chez nos partenaires, enfin chez nous et donc chez nos partenaires, ferait l'objet d'un débat au sein du Conseil de l'Euro ou non ?

LE PRESIDENT - Sur le paquet financier, nous n'avons pas fixé ses limites. Pour être francs, nous aurions souhaité que l'on rappelle le chiffre qui reste la base naturellement aujourd'hui, et

qui n'est pas contesté, de 1,27% du Produit Intérieur Brut. Pour un certain nombre de raisons tenant en particulier au financement des fonds de cohésion, les pays bénéficiaires de ces fonds de cohésion n'ont pas voulu, pour des raisons politiques vis-à-vis de leurs opinions publiques, notamment nos amis portugais, qui sont à la veille d'élections, et on peut les comprendre, que l'on précise les choses. Mais enfin, pour le moment, l'idée générale, c'est bien que le paquet financier soit de 1,27%.

Quant à la ligne directrice agricole, alors là, elle est d'une clarté biblique, c'est approuvé et maintenu. De même que le modèle agricole européen.

LE PREMIER MINISTRE - Oui, je confirme tout à fait que les objectifs qui, dans ce domaine, étaient les nôtres, ont été atteints, dans une version qui est désormais plus brève, mais qui laisse la place entièrement à ce qu'étaient nos préoccupations.

Sur la question de ce que l'on peut discuter dans le Conseil de l'Euro, je n'aurais pas tendance à penser que ce serait par les 35 heures qu'on commencerait, comme ça, une idée. Mais enfin, tout est possible. Mais si vous voulez trois exemples, eh bien je peux vous en donner trois. Un, qui a d'ailleurs été donné comme exemple par Jean-Claude Juncker, le Président, dans la discussion : la politique des revenus. Je peux vous en donner un deuxième : c'est par exemple la politique des taux d'intérêt. Pour faire allusion à l'actualité, et si nous étions aujourd'hui dotés d'un Euro, cela pourrait être quel type de soutien nous apportons en Euro dans le cadre de la crise coréenne, par exemple.

LE PRESIDENT - Le taux de change.

LE PREMIER MINISTRE - Et naturellement, les taux de change, qui peuvent être discutés au titre de l'article 109, mais qui peuvent être discutés en Euro.

C'est donc un quatrième exemple que donne le Président, mais il y en a de multiples. Je crois que, et c'est ce que j'ai essayé de défendre à un moment dans le débat, ce que nous avons défendu, c'est qu'on ne mesure pas encore bien l'impact que va avoir, pour nos économies et pour nos pays le fait tout d'un coup qu'ils soient dotés d'une monnaie unique, à neuf, dix, onze puis plus. Ça va avoir des conséquences formidables : espace commercial unique, monnaie unique. Et donc, les pays de l'Euro auront absolument besoin de discuter de toute une série de questions dont certaines qu'ils ne prévoient même pas maintenant. Et c'est pourquoi, il était absolument indispensable que nous puissions obtenir, que nous ayons suggéré, puis que nous puissions obtenir, que ces concertations dans le Conseil de l'Euro soient possibles, à condition, bien sûr, de ne discriminer personne, c'est-à-dire d'ouvrir le champ des discussions à nos amis des quinze lorsqu'ils s'estiment aussi concernés.

QUESTION - Ma question s'adresse à la fois au Président et au Premier Ministre. Il existe, en France, dans la majorité comme dans l'opposition, un courant visible d'euro-scepticisme, qui, d'ailleurs, ne porte pas que sur la monnaie. Comment pensez-vous l'un et l'autre lutter contre l'euro-scepticisme possible en ce qui concerne l'élargissement, et est-ce là un sujet sur lequel vous pensez devoir additionner vos efforts l'un et l'autre ?

LE PRESIDENT - Il y a fort heureusement un courant euro-sceptique, parce que s'il n'y en avait pas, cela voudrait dire que tout le monde serait unanime, ce qui permettrait de douter de la démocratie. Mais ce courant euro-sceptique est un courant tout à fait minoritaire, et le courant "euro-positif" l'emporte à l'évidence très largement. Et par conséquent, tout en tenant compte de l'opinion de chacun, en la respectant, je peux vous dire que nous poursuivrons dans le sens de la construction européenne.

LE PREMIER MINISTRE - Puisque j'étais concerné aussi, je pourrais dire que, ce Sommet là a démontré tout à fait, nous additionnons nos efforts en permanence. Ce n'est pas ce que nous pouvons faire, c'est ce que nous faisons dans un Sommet comme celui-ci. Je crois, du point de vue de nos intérêts, d'une certaine vision de l'Europe, mais aussi du point de vue des intérêts du pays, avec une certaine efficacité. Sur l'euro-scepticisme, je dirais simplement qu'il y a des euro-sceptiques qui sont favorables à l'élargissement, parce qu'ils considèrent que cela a un sens politique, cela a un sens de "civilisation". Et donc là, il est sans doute difficile pour le Président, comme pour moi, d'entrer dans une longue réponse sur ces sujets. Pour moi, l'aventure européenne reste un élément essentiel de la structuration de l'espace dans lequel nous vivons et

européenne reste essentiellement essentiel de la construction de l'espace dans lequel nous vivons et du temps qui vient. Et donc nous y consacrerons, et j'y consacrerai tous mes efforts.

LE PRESIDENT - C'est la garantie de la paix.

LE PRESIDENT - Peut-être une ou deux dernières questions ?

QUESTION - Monsieur le Président, Monsieur le Premier Ministre, Monsieur Strauss-Kahn a dit hier qu'on ne pouvait pas glisser une feuille de cigarette entre vos positions sur le Conseil de l'Euro. Est-ce qu'il en est de même en ce qui concerne l'élargissement, et est-ce que vous gardez un meilleur souvenir de ce Conseil que du précédent ?

LE PRESIDENT - Je vous signale d'abord que je garde un excellent souvenir du précédent Conseil, et je garderai un très bon souvenir de celui-ci et même, pour qu'il n'y ait absolument aucune ambiguïté, je dirai aussi un excellent souvenir de celui-ci.

LE PREMIER MINISTRE - Absolument, il n'y a pas une feuille de papier à cigarette entre la réponse du Président et la mienne.

QUESTION - Je voudrais savoir ce que vous avez pensé tous les deux de l'attitude de Tony Blair dans le débat sur le Conseil de l'Euro, qui va à la fois être dedans et dehors. Et deuxième question, qui s'adresse plus particulièrement au Président de la République : que pensez-vous de la phrase de Jean-Claude Juncker, qui disait qu'on ne pouvait pas inviter à la table de l'Union européenne un "pays qui torture" ?

LE PRESIDENT - Sur le deuxième point, je n'ai pas du tout entendu M. Juncker dire cela. C'est peut-être dans la presse, moi je ne l'ai pas entendu et pour vous dire la vérité, ça m'étonnerait énormément qu'il le dise. Je ne ferai pas un commentaire sur un propos dont je suis convaincu qu'il ne l'a pas tenu. Je vous donne mon sentiment : je suis persuadé que M. Juncker n'a pas tenu ce propos et par conséquent, je ne ferai aucun commentaire sur ce propos.

Quant à M. Tony Blair, il a défendu sa thèse, avec beaucoup de brio d'ailleurs, et on le comprend parfaitement, mais finalement nous sommes arrivés à un accord général.

QUESTION - Monsieur le Président, aurez-vous eu l'occasion de vous entretenir de la présidence de la Banque Centrale Européenne en marge de ce Sommet ?

LE PRESIDENT - Non, ce n'était pas à l'ordre du jour.

QUESTION - Comme le Sommet aujourd'hui n'a pas doté les Européens des instruments financiers nécessaires pour mener à bien l'élargissement, pensez-vous que l'on peut vraiment commencer des négociations sérieuses sans que l'Union européenne n'ait pas à préparer, de ce point de vue, la réforme des politiques, les volets financiers ?

LE PRESIDENT - Le cadre financier existe. Ce n'est pas le problème de financement qui va, aujourd'hui, empêcher l'évolution normale des procédures d'adhésion. Donc, il y a de ce point de vue aucun problème, nous avons même pris des dispositions importantes, puisque pour des dépenses de pré-adhésions des sommes considérables ont été prévues, qui représentent à elles-seules, deux fois le montant du Plan Marshall.

QUESTION - Monsieur le Président, Monsieur le Ministre des Affaires étrangères, j'ai souligné dans un "draft" que je pense avoir été adopté que l'Union européenne renforcera ce soutien aux institutions palestiniennes à Jérusalem-est. Jusqu'à présent les différents Ministres des Affaires étrangères ont, par précaution diplomatique, évité notamment les rencontres à l'Orient House. Va-t-il y avoir un changement significatif de cette position, notamment au moment où Monsieur Netanyahu interdit tout recensement palestinien à Jérusalem-est ?

LE PRESIDENT - Il n'y a pas une feuille de papier entre nos positions. Je vous le dis tout de suite.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES - Votre question, Madame, permet de souligner qu'il y a, en effet, une déclaration sur le Proche-Orient, qui, je crois, est une bonne déclaration et qui marque la netteté de la position européenne et son homogénéité croissante sur cette question. Dans cette déclaration, il est rappelé tous les éléments d'une position que vous connaissez, qui sont très proches des positions françaises, mais là, ce sont des positions européennes. Il peut y avoir des nuances sur certains points. Mais comme je le disais, les positions européennes sont de plus en plus proches des nôtres. Il est rappelé à ce sujet, qu'aucun pays au monde, et donc pas plus l'Union européenne que les autres, ne reconnaît le fait accompli

en ce qui concerne la Cisjordanie ou Jérusalem-est et que la légalité internationale n'est pas modifiée à nos yeux. Il est indiqué, en effet, qu'il y aura un soutien de l'Union européenne aux Palestiniens à Jérusalem-est sous la forme de contact régulier. Puisque, si les Ministres des Affaires étrangères qui passent en Israël et qui ont des contacts avec les Palestiniens évitent les incidents inutiles, par exemple autour de la question de l'Orient House, il n'empêche qu'ils ont des contacts avec des responsables palestiniens de Jérusalem-est, par exemple comme je l'ai fait moi-même à l'Université Al Qods, comme l'a fait Monsieur Poos dans une autre institution, comme le feront d'autres Ministres, par exemple Monsieur Cook dans l'une ou l'autre des institutions, soit culturelle, soit hospitalière, ou autre. Il y a donc une continuité et une clarté sur ce point de l'ensemble des Européens.

LE PRESIDENT - Mesdames et Messieurs, je vous remercie